



NOTE DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 089-218903979-20260226-CFU2025-BF



Contexte économique et général actuel

À 0,9 %, la croissance du PIB en France en 2025 est proche de celle de l'année passée et de sa moyenne de long terme. Elle est également voisine de la croissance de la zone euro si on exclut de celle-ci l'Irlande qui enregistre une croissance à deux chiffres. Elle demeure supérieure à celle de l'Allemagne (0,4 %) et de l'Italie (0,7 %). Seule ombre au tableau, la croissance en France provient d'abord de la reconstitution des stocks et, dans une moindre mesure, de la demande intérieure tandis que la demande extérieure fléchit.

Cette note a pour objet une présentation brève et synthétique du Compte Financier Unique (CFU) 2025 en retraçant les informations financières essentielles afin de permettre d'en saisir les enjeux. Le CFU retrace l'ensemble des mandats et titres de recette de la collectivité.

Le CFU présente à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales ces données se complètent pour permettre de mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Avec une procédure entièrement dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à **274 888.48 €**, soit **46.76 %** par rapport au crédits ouverts au Budget 2025. Les crédits sont répartis ainsi :

	BP 2025	CFU 2025	Réalisation en %
011 – Charges à caractère général	275 079 €	69 211,32 €	25,16%
012 – Charges de personnel	64 700 €	64 654,49 €	99,93%
014 – Atténuation de produits	36 774 €	36 650,00 €	99,66%
65 – Subventions et autres charges	91 094 €	82 722,86 €	90,81%
66 – Frais financiers	7 000 €	6 760,06 €	96,57%
TOTAL Dépenses réelles	474 647 €	259 998,73 €	54,78%
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 900 €	14 889,75 €	99,93%
023 – Virement à la section d'investissement	98 325 €	0,00 €	0,00%
TOTAL Dépenses de fonctionnement	587 872 €	274 888,48 €	46,76%

Les principaux postes de dépense sont :

- Les charges à caractère général elles-mêmes présentées selon la segmentation suivante :

	BP 2025	CFU 2025	Réalisation en %
Achat de matières et de fournitures	34 200 €	25 506,20 €	74,58%
Services extérieurs (entretien, maintenance, ...)	33 180 €	26 014,73 €	78,40%
Autres services extérieurs	206 099 €	16 099,39 €	7,81%
Impôts et taxes versés	1 600 €	1 591,00 €	99,44%
TOTAL	275 079 €	69 211,32 €	25,16%

A noter :

- L'installation d'un compteur électrique sur la Place des Hirondelles,
- L'achat du mobilier de la Maison d'Assistants Maternelles,
- La formation certiphyto de l'employé communal,
- Les charges de personnel tiennent compte de l'arrivée du nouvel employé communal au 1^{er} février 2025
- De l'augmentation des taux de prélèvement des cotisations salariales
- Les atténuations de produits correspondent aux versements de fonds à l'Etat (dont FNGIR).
- Notre participation aux frais de fonctionnement au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS du Vrin) reste un des postes de charges principales, soit 42 716,99 €.
- A noter également le versement d'une participation aux frais de fonctionnement à l'école de la Ferté Loupière et de Villers-St-Benoit.
- Les subventions et autres charges dont les subventions aux associations qui augmentent légèrement avec la participation de la commune à des voyages pour les enfants en centre de loisirs et à un voyage à Notre Dame de Paris organisé par la commune et le comité des fêtes.

1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location foyer communal), aux loyers, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à **590 264.39 €**, soit **100.41 %** par rapport aux prévisions du Budget 2025. Elles sont réparties ainsi :

	BP 2025	CFU 2025	Réalisation en %
013 – Atténuations de charge	250 €	255,00	102,00%
70 - Produits des services	2 540 €	1 509,46	59,43%
73 - Impôts et taxes	226 776 €	225 690,33	99,52%
74 - Dotations et participations	108 442 €	110 464,33	101,86%
75 - Produits de gestion courantes	23 500 €	25 981,61	110,56%
TOTAL Recettes réelles	361 508 €	363 900,73	100,66%
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0,00	0,00%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	226 364 €	226 363,66	100,00%
TOTAL Recettes de fonctionnement	587 872 €	590 264,39	100,41%

Les principaux postes de recette sont :

- Les impôts et taxes : principalement les taxes foncières,
- Les dotations et participations dont les dotations versées par l'Etat,
- Les produits des services : les redevances d'occupation du domaine public....

1.3 La fiscalité

La fiscalité directe locale a représenté en 2025 : 52.44% des recettes de la commune, contre 53.23% en 2024.

	Taux votés 2025
Taxe foncière bâtie	41.13 %
Taxe foncière non bâtie	48.19 %
Taxe d'habitation	18.51 %

II. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle contribue à l'augmentation du patrimoine de la collectivité.

2.1 Les dépenses d'investissement

En dépenses d'investissement : apparaissent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les dépenses d'investissement 2025 s'élèvent à 673 780.65 €, soit 61.51 % par rapport au crédits ouverts au Budget 2025. Les crédits sont répartis ainsi :

	BP 2025	CFU 2025	Réalisation en %
20 - Immobilisations incorporelles	11 238 €	3 411,33	30,36%
204 - Subventions d'équipement versées	9 740 €	0,00	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	108 000 €	37 048,38	34,30%
23 - Immobilisations en cours	537 220 €	407 143,39	75,79%
TOTAL Dépenses d'équipement	666 198 €	447 603,10	67,19%
16 - Remboursement du capital de la dette	255 426 €	53 147,61	20,81%
TOTAL Dépenses réelles	921 624 €	500 750,71	54,33%
001 - Déficit d'investissement reporté	151 619 €	151 618,61	100,00%
041 - Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	22 100 €	21 411,33	96,88%
TOTAL Dépenses d'investissement	1 095 343 €	673 780,65	61,51%

Les principaux postes sont :

- Les écritures d'ordre concernant la Maison d'Assistantes Maternelles (intégrations des études, réécritures des dépenses sans TVA),
- Les réalisations 2025 (voir ci-dessous).

2.2 Les recettes d'investissement

En recettes d'investissement, on trouve principalement : les emprunts, les subventions d'investissement perçues et le reversement de TVA par l'Etat (le FCTVA)

Les recettes d'investissement 2025 s'élèvent à 701 671.32 €, soit 64.06 % par rapport aux prévisions du Budget 2025. Elles sont réparties ainsi :

	BP 2025	CFU 2025	Réalisation en %
10 - Dotations, fonds et réserves	210 120 €	211 197,88	100,51%
13 - Subventions d'investissement reçues	443 820 €	250 860,24	56,52%
16 - Emprunts et dettes	300 575 €	200 000,00	66,54%
20 - Immobilisations incorporelles	4 100 €	1 912,80	46,65%
23 - Immobilisations corporelles en cours	1 400 €	1 399,32	99,95%
TOTAL Recettes réelles	960 015 €	665 370,24	69,31%
001- Excédent d'investissement reporté	0 €	0,00	0,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	98 325 €	0,00	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 900 €	14 889,75	99,93%
041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	22 100 €	21 411,33	96,88%
TOTAL Recettes d'investissement	1 095 340 €	701 671,32	64,06%

Les principaux postes sont :

- Le FCTVA : 46 937.23 €,
- Les opérations d'ordre de transfert entre section : 14 889.75 € pour les amortissements,

2.3 Les réalisations 2025

Opération	Dépenses	Recettes (subventions)
Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles MAM	407 143,39	250 860,24
Achat de meubles et électroménagers pour la MAM	8 929,88	0,00
Aménagement plateau ralentisseur Grande Rue	28 118,50	0,00
TOTAL	444 191,77	250 860,24

2.4 Les restes à réaliser 2025

Ce sont les projets inscrits et engagés sur l'exercice du budget 2025 à terminer en 2026 :

Opération	Dépenses	Recettes (subventions/emprunts)
Etude préalable pour la création de logements dans l'ancien café	5 000	0
SDEY - Extension des réseaux rue de Chanterein	9 740	0
SDEY - Dissimulation Rue du Centenaire	0	0
Création d'une borne incendie rue du Centenaire	2 535	0
Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles	100 000	118 310
Autres investissements	3 000	0
TOTAL	120 275	118 310

2.5 Etat de la dette

L'encours de la dette est de 619 229.48 € au 31/12/2025 pour 8 emprunts.

A noter que 4 emprunts s'éteindront en 2026/2027. Entre 2027 et 2043 s'éteindront 4 emprunts.

L'emprunt relais de 200 000 €, contracté sur 2 ans pour la Maison d'Assistantes Maternelles, explique l'augmentation ponctuelle de l'encours de dette de la collectivité.

L'annuité d'emprunt 2025, qui s'élève à 53 147.61 €, contribue à l'extinction rapide de la dette de qui se situe aujourd'hui à hauteur de : 419 229.48 € et qui s'éteindra en 2043.

III. Résultat de clôture de l'exercice 2025

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat total
Investissement	701 671.32	522 162.04	179 509.28	-151 618.87	27 890.41
Fonctionnement	363 900.73	274 888.48	89 012.25	226 363.66	315 375.91
Résultat total (sans RAR)	1 065 572.05	797 050.52	268 521.53	74 744.79	343 266.32

Le résultat de clôture 2025 en section fonctionnement est excédentaire de : 315 375,91 € après report du résultat 2024.

Le résultat de clôture 2025 en section d'investissement est excédentaire de : 27 890,41 € après report du résultat 2024.